

Réf : F16020.03

**DEMANDE D'AIDE FORFAITAIRE POUR LES STAGES
EN ZONE ASIE PACIFIQUE**

Bureau d'information et aides aux étudiants
(BIAE)
Direction de l'Éducation de la province Sud
(DES)

55, rue Georges Clémenceau
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tél. 20 49 68 – 20 49 46 - Fax 20 30 23
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019

SEULS LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDES COMPLETS SONT PRIS EN COMPTE ET PRESENTES A LA COMMISSION

DEMANDEUR

Vous êtes étudiant de BTS A.G.T.L Assistant manager Commerce international 3^{ème} année E.G.C.
 Autre. Préciser _____

Établissement _____

Vous êtes Boursier province Sud Boursier éducation nationale Non boursier

*Nom _____

*Prénom(s) _____

*Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____ Lieu de naissance _____

COORDONNEES DU DEMANDEUR

*Appt, étage, couloir _____ Bâtiment, résidence, lotissement _____

*Voie _____

*Code postal _____ Commune de résidence _____

Adresse de correspondance à compléter si différente de l'adresse physique

Boîte postale _____ Code postal _____ Commune de résidence _____

Téléphone fixe _____ Téléphone mobile _____

*Courriel _____

***ZONE DU STAGE**

Asie Pays _____ Pacifique Pays _____

Nom et adresse de l'entreprise d'accueil _____

Date de début de stage (jj/mm/aaaa) _____ Date de fin de stage _____ Durée _____ semaines

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt du dossier (jj/mm/aaaa) _____ Dossier complet oui non Résidence P Sud oui non

Nombre de semaine de stages _____

Montant total indemnités hebdomadaires _____ Montant aide voyage/visa _____

B.T.S : CR de stage }
E.G.C : attestation } À rendre le (jj/mm/aaaa) _____ Rendu le (jj/mm/aaaa) _____

JOINDRE IMPERATIVEMENT LES DOCUMENTS SUIVANTS

Pour la demande d'aide forfaitaire – stages en zone Asie Pacifique :

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou relevé d'identité postal (R.I.P.) d'un compte courant au nom du demandeur
- Une copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un justificatif de résidence en province Sud (6 mois au 1er janvier de l'intervention de l'aide) des parents (ou responsables légaux) et de l'étudiant
- Une attestation de bourse de l'État (Éducation Nationale)
- Un engagement ferme et définitif de l'entreprise d'accueil (convention)
- Un avis du responsable pédagogique de la section
- Facture acquittée ou reçu relatif au paiement du voyage aller-retour (trajet / dates aller et retour / identité du bénéficiaire / montant payé)
- Reçu acquitté du visa

MONTANT DES AIDES

Nature de l'aide	Zone du stage	Aide pour les boursiers	Aide pour les non boursiers
Aide forfaitaire au déplacement <ul style="list-style-type: none">• Voyage• Visa	Pacifique et Asie	80% du coût du déplacement (base tarif économique)	40% du coût du déplacement (base tarif économique)
Aide hebdomadaire aux frais de séjour (8 semaines de stage maxi)	Pacifique	25.000 F/semaine	12.500 F / semaine
	Asie	30.000 F/semaine	15.000 F / semaine

OBLIGATIONS DU DEMANDEUR

L'étudiant bénéficiaire est tenu de fournir à la direction de l'éducation de la province Sud, dans un délai de 3 mois suivant la fin du stage :

- Pour les BTS : un compte-rendu de stage validé par le responsable pédagogique
- Pour les 3ème année de l'E.G.C. : une attestation de stage délivrée par l'entité organisatrice du stage

En cas de manquement à cette obligation, un remboursement de la totalité des sommes perçues pourra être exigé.

Nous vous remercions de bien vouloir nous fournir les documents demandés dans une pochette transparente et d'y faire figurer le présent formulaire en premier.